



FONDS EUROS : GUIDE 2024

Le guide pour bien
investir dans les
fonds euros en 2024





SOMMAIRE

p3 : Introduction

p4 : Qu'est-ce qu'un fonds euros ?

p5 : Dans quel contexte s'inscrit le fonds euros ?

p6 : Quels sont les avantages à investir dans les fonds euros ?

p7 : Les bonus sur fonds euros



p8 : Quels sont les risques d'un fonds euros ?

p9 : Comment bien investir dans le fonds euros en 2024 ?

p10 : Quelle est la fiscalité du fonds euros dans l'assurance-vie ?

p11 : Conclusion



FONDS EUROS : UN INTÉRÊT RETROUVÉ

Ces dernières années, le taux d'intérêt des fonds euros était quasiment nul et les investisseurs se désintéressaient de ces supports qui ne proposaient pas de rendements assez élevés. Dans ce contexte, les compagnies d'assurance ont essayé de limiter la collecte en fonds euros pour éviter un phénomène de dilution du portefeuille obligataire.

Néanmoins, la rapide hausse des taux observée en 2023 a relancé l'intérêt des investisseurs pour les fonds euros et les assureurs qui disposaient de liquidité ont pu acheter des obligations à des taux plus favorables, faisant remonter le taux de rendement moyen du portefeuille.

Aujourd'hui, il y a une véritable concurrence entre les assureurs pour attirer le plus d'investisseurs possible.

Ce guide va vous permettre d'évaluer les risques et les bénéfices d'investir dans les fonds euros.



La composition exacte d'un fonds euros varie d'un assureur à l'autre, mais les obligations en constituent la majeure partie, environ 80 % : celles-ci assurent la régularité des rendements.

Bon à savoir :

Les actifs obligataires sont des emprunts émis par les États ou encore des entreprises. Les épargnants qui investissent dans ces actifs reçoivent des coupons, c'est-à-dire des revenus réguliers, ainsi que le capital qu'ils ont prêté au moment de l'emprunt.

Qu'est-ce qu'un fonds euros ?

Le fonds euros est **un support géré par une compagnie d'assurance** qui va le proposer au sein d'un contrat d'assurance vie, d'un contrat de capitalisation ou d'un plan d'épargne retraite.

Dans le cas où l'épargnant ouvre un contrat ou un plan « monosupport » auprès d'un assureur, le capital sera automatiquement déposé sur le fonds euros. Dans le cas d'un contrat « multisupport », les versements peuvent être effectués partiellement ou totalement sur le fonds euros.

Le gérant du fonds euros peut également investir une partie de la collecte sur d'autres classes d'actifs comme l'immobilier, les actions, le private equity, etc.

Certains fonds euros garantissent partiellement le capital afin de s'exposer davantage à ces classes d'actifs pour un rendement potentiel supérieur aux fonds euros classiques.

Dans quel contexte s'inscrit le fonds euros ?

Lorsque les taux d'intérêt étaient faibles, les fonds euros n'intéressaient pas les investisseurs parce qu'ils rencontraient des difficultés à distribuer un bon taux.

Les taux obligataires ayant fortement progressé entre 2022 et 2023, **les fonds euros retrouvent pleinement leur place au sein des allocations avec une moyenne à 2,50% en 2023**. Les assureurs qui disposent de liquidité peuvent acheter des obligations à des taux nettement plus favorables que par le passé et ainsi faire remonter le taux de rendement moyen du portefeuille.

Grâce à ce contexte de marché favorable, **les perspectives de rendement des fonds euros sont bien orientées**.



Aujourd'hui, les compagnies d'assurance cherchent à offrir le plus gros rendement de fonds euros. À l'aide de leurs taux plus attractifs, **elles cherchent attirer les investisseurs**. En effet, plus la collecte est forte, plus **elles peuvent bénéficier des conditions attractives du marché obligataire**. Dans ce cas, tous les investisseurs, les anciens comme les nouveaux, profitent de ces taux plus élevés

C'est dans cet objectif qu'elles mettent en place **une offre de bonus sur leurs fonds euros**.

Quels sont les avantages à investir dans les fonds euros ?



L'épargne investie est garantie par l'assureur



Les intérêts versés chaque année par l'assureur sont définitivement acquis (effet cliquet)



Les épargnants peuvent bénéficier de bonus à court terme (1 à 2 ans)



Les avantages fiscaux de l'assurance-vie

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.





Les bonus sur fonds euros

Afin d'améliorer leur attractivité, **certains assureurs proposent des bonus sur les fonds euros**. Il s'agit de bonus de performances qui peuvent permettre de **gonfler la participation aux bénéfices** versée début 2024 au titre de 2023 ou celle versée début 2025 au titre de 2024.

Néanmoins, **certaines compagnies d'assurance imposent des conditions pour bénéficier de ces offres**. Par exemple, elles peuvent limiter la part de fonds euros dans le contrat. **Le niveau de bonus va également dépendre du taux d'unités de compte atteint** par le contrat au cours de l'année. Plus la part d'unités de compte du contrat ou du versement est importante, plus le potentiel bonus versé à la fin de l'année sera important.

Les opérations promotionnelles sous forme de bonus se décomposent souvent de deux manières :

Contactez-nous pour découvrir nos opérations promotionnelles.

- **Le bonus sur encours** : le bonus est versé uniquement si l'épargnant conserve ses encours jusqu'à la fin de l'année en cours et va dépendre de son exposition aux unités de compte ;
- **Le bonus sur versement** : le rendement sera boosté à condition de réaliser de nouveaux versements.

Quels sont les risques d'un fonds euros ?



En raison de la sécurité qu'il procure, **le fonds euros propose des rendements limités**. Étant composé essentiellement d'obligations, le fonds euros est tributaire des taux directeurs établis par la Banque centrale européenne. Ceux-ci ont une influence sur les taux obligataires et donc indirectement sur le rendement des fonds euros.

Le saviez-vous ?

Quand les taux directeurs baissent, **le fonds euros peut devenir moins performant**. Néanmoins, l'année 2022/2023 a créé un contexte favorable. En effet, pour lutter contre l'inflation, la BCE a augmenté ses taux permettant ainsi aux assureurs de saisir des opportunités pour améliorer le rendement des fonds euros.

En ce qui concerne l'inflation, **elle doit être prise en compte dans le calcul du rendement des fonds euros**. En effet, il faut déduire l'inflation annuelle au rendement brut du fonds euros.

Les performances annoncées sont nettes de frais de gestion du contrat d'assurance-vie, mais avant les prélèvements sociaux. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.



Comment bien investir dans le fonds euros en 2024 ?

Il existe de nombreux types de fonds euros qui permettent d'**optimiser vos placements et le rendement attendu.**

- **Les fonds euros classiques** (principalement investis en obligations) pour mutualiser les risques et bénéficier des effets de marché potentiellement décalés sur les différentes thématiques.
- **Les fonds euros croissance** qui doivent être investis avec l'unique objectif d'un investissement sur une longue durée pour pouvoir maximiser son rendement (minimum 8 ans). La garantie en capital n'existe qu'au terme et non à tout moment. En contrepartie, le rendement espéré peut être supérieur sur la durée.



- **Les fonds euros immobiliers** qui correspondent à des fonds euros thématiques qui investissent principalement dans la pierre afin de diversifier son portefeuille.

Aujourd'hui, **les fonds euros bénéficient d'un contexte de marché particulièrement favorable.** Les perspectives de rendement des fonds euros sont bien orientées compte tenu de la hausse des taux obligataires.

De plus, **le fonds euros est disponible sur plusieurs enveloppes : PER, assurance-vie et contrat de capitalisation.**



Quelle est la fiscalité des fonds euros dans l'assurance-vie ?

La fiscalité des fonds euro est la même que pour l'assurance vie. Elle est avantageuse après 8 ans de détention du contrat et permet – seulement après ce délai – des abattements fiscaux en cas de retrait ou de dénouement du contrat.

En matière de fiscalité, la seule différence entre les fonds euros et les unités de compte réside dans **les prélèvements sociaux**.

- **Pour les supports en unités de compte** : ils sont prélevés lors du rachat (retrait) du contrat ou lors de son dénouement.
- **Pour les fonds euros** : le prélèvement a lieu chaque année, qu'il y ait eu des mouvements sur le contrat ou non.

Les prélèvements sociaux s'élèvent à 17,2 %. Ils peuvent être exonérés dans un cas très particulier, notamment quand le rachat ou le dénouement du contrat d'assurance résulte d'une invalidité touchant l'assuré ou son conjoint.





CONCLUSION

Aujourd'hui, si le taux servi aux assurés sur l'actif général augmente, il est important de savoir que les fonds les plus récents serviront probablement un taux supérieur à 2,5% tandis que les fonds historiques avec des obligations plus anciennes serviront des taux légèrement inférieurs, d'où l'enjeu pour les assureurs d'attirer des nouveaux capitaux.

Aujourd'hui, il y a d'aubaine à jouer. En effet, vous pouvez figer des conditions particulières sur ce pic de taux avant une éventuelle baisse qui dépendra des décisions de la Banque centrale européenne. Il est donc intéressant de profiter des bonus actuels pour figer une bonne performance sans risque sur les deux prochaines années et sans être pénalisé par une potentielle future baisse des taux.

Vous êtes à la recherche d'un placement financier ? Nos conseillers en gestion de patrimoine vous conseillent. [Contactez-nous](#) !

À PROPOS DE BIENPREVOIR.FR



NOS PARTENAIRES :

bienprévoir.fr est une entreprise 100% indépendante. Toutefois, nous travaillons en collaboration avec des partenaires minutieusement choisis en fonction d'aspects qualitatifs (solutions, produits, accompagnement juridique, robustesse...). Ci-contre, une liste non exhaustive de nos principaux partenaires.

LES MÉDIAS PARLENT DE NOUS :

bienprévoir.fr est également reconnue par les médias comme une entreprise experte dans le domaine de la finance et de la gestion de patrimoine. Ainsi, nos fondateurs interviennent fréquemment dans les médias, sur des sujets d'actualités ou des sujets techniques liés à l'épargne ou à la gestion de patrimoine.



PRIMALIANCE :

Les meilleurs experts en France dans le domaine de l'épargne immobilière et de l'investissement collectif en immobilier (SCPI, SCI, OPCV...), en mesure de vous proposer la sélection la plus large du marché parmi plus de 100 SCPI, adaptées à votre profil. En 2022, Primaliance et bienprévoir.fr ont rejoint le groupe Eres.



APPELÉZ-NOUS !

0800 800 505
(service et appel gratuits)

conseillers@bienprevoir.fr



PARIS – Siège
115 rue Réaumur
75002 PARIS

LYON
Wojo Grand Hotel Dieu
4 Place Amédée Bonnet
69006 LYON

BIENPRÉVOIR.FR, S.A.S IMMATRICULÉE AU RCS PARIS
SOUS LE N° 503 023 111 SISE AU 115 RUE RÉAUMUR
75002 PARIS DONT LE CAPITAL SOCIAL EST DE 1 311 300
€, N° ORIAS 08041353 COMME CONSEILLER EN
INVESTISSEMENTS FINANCIERS (CIF) COURTIER EN
ASSURANCES ET MANDATAIRE NON EXCLUSIF EN
OPÉRATIONS DE BANQUE (MNOBSP). MEMBRE DE
L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE CNCEF PATRIMOINE,
CNCEF ASSURANCES ET CNCEF CRÉDIT.